

Marc BARBIER



Directeur de recherche à l'Institut National de Recherche Agronomique. Chercheur en gestion et sociologie des organisations, il travaille à une compréhension du changement de régime de recherche, d'innovation et de développement en agriculture.

Olivier BORRAZ



Directeur de recherche CNRS au Centre de Sociologie des Organisations (CNRS-Sciences Po), Olivier Borraz est responsable d'un programme de recherche consacré aux risques et a récemment publié Les politiques du risque (Presses de Sciences Po, 2008). Il est par ailleurs co-responsable d'une spécialisation intitulée Risk Governance dans le cadre du Master of Public Affairs de Sciences Po.

Soraya BOUDIA



Historienne des sciences, Soraya Boudia est maître de conférence à l'Université Louis Pasteur (Strasbourg) et membre de l'Institut de Recherches Interdisciplinaires en Sciences et Technologies. Elle est responsable deux programmes de recherche collective sur le risque.

Sciences et gouvernement des risques et des crises

1. INTRODUCTION

La prégnance du risque dans les cadres d'action et d'organisation, comme dans l'énonciation de problèmes sociaux, constitue une caractéristique forte des sociétés industrielles. C'est là une évidence largement admise depuis la parution de l'ouvrage à succès d'Ulrich Beck en 1986. Des auteurs britanniques n'évoquent-ils pas une « colonisation des risques », voire « the risk management of everything » ? Cette prégnance renvoie notamment à la façon dont les institutions publiques et les entreprises privées organisent et gèrent leurs activités ; ainsi qu'à la manière dont les sociétés industrielles envisagent leur rapport au futur, à un moment de déclin des capacités de l'Etat moderne à contrôler ce futur. Dans ce mouvement, que l'on pourrait qualifier de normalisation du risque, les sciences et les technologies occupent une place importante, mais ambivalente, comme le souligne Beck : elles sont à la source de l'existence de ces risques mais elles sont aussi pourvoyeuses de savoirs et d'instruments pour corriger, appréhender et gérer ces risques. Cette ambivalence conduit à des interrogations sur les moyens et le sens de ces techno-sciences qui contribuent à définir notre modernité et

à faire exister de nouveaux possibles et de nouveaux dangers.

Aussi, depuis une trentaine d'années, le risque est-il devenu une catégorie très présente dans les sciences humaines et sociales en Europe, en Amérique du Nord et en Australie. Cette présence se décline de deux manières qui sont partiellement distinctes. D'une part, des revues académiques ou des travaux collectifs sont dédiés à l'étude des risques en vue de leur rationalisation ; les sciences sociales revendiquent ainsi de participer à l'analyse des risques au même titre que d'autres disciplines, d'emblée plus légitimes (toxicologie, sciences pour l'ingénieur, épidémiologie, économie), et pour ce faire entreprennent de formaliser leurs approches (tout en se focalisant plus particulièrement sur les dimensions de perception et de communication du risque). D'autre part, des recherches compréhensives ou critiques sur les rapports entre risques et sociétés cherchent d'abord à rendre compte du phénomène des risques comme enjeu social et politique. Il s'agit alors d'analyser non seulement l'émergence des risques comme problèmes publics, mais plus largement ce que le succès de cette notion traduit des évolutions en cours au sein de la société, de l'Etat et de la science. Ces recherches

combinent différentes approches relevant tant des *Sciences and Technology Studies* et de la sociologie des mouvements sociaux, que de la sociologie de l'action publique, la sociologie pragmatique, l'histoire, le droit, l'éthique, l'anthropologie et la géographie. Les discussions qui se sont déroulées lors de l'atelier ont bien fait ressortir l'existence de cette dichotomie.

un premier examen nous a conduits à recenser les questions de recherche autour de trois grands axes susceptibles d'éclairer les différentes manières dont le risque existe et se trouve pris en charge. Ces axes avaient plutôt vocation à organiser la conduite du débat en prenant le risque d'imprimer une partition fictive dans un vaste domaine d'études sur le risque.

168

Science
et
gouver
nement
des
risques et
des crises

2. ORGANISATION DE LA RÉFLEXION DANS L'ATELIER EN TROIS GRANDS AXES THÉMATIQUES

L'atelier s'est donné pour objectif la production d'un effort collectif synthétique et prospectif pour mieux identifier ce que pourraient être des thématiques et des points d'approfondissement en prenant en compte tout un ensemble de travaux déjà existants¹. Il s'est ouvert par une présentation des principaux programmes de recherche entrepris en France et en Grande-Bretagne depuis une dizaine d'années. L'objectif était d'évaluer leurs résultats mais aussi d'identifier des dimensions oubliées, des questions laissées en suspens ou des biais dans les approches conduisant à négliger certaines questions. Puis, pour organiser les travaux,

2. 1. Domaines, territoires et échelles du risque

La question du risque peut être saisie dans des temporalités, à des échelles et sur des terrains très variables. Ce sont ces modalités, et les questions scientifiques qu'elles amènent à poser pour aborder la variété des mises en risques, qui constituent une première entrée.

Les problèmes des risques sont largement débattus publiquement et chargés d'enjeux multiples, tout particulièrement quand ils touchent à la santé et à l'environnement. Afin de cerner ces enjeux, différentes entrées sont possibles. C'est ainsi que les questions qui les sous-tendent ont souvent une longue histoire ; celle-ci contribue à façonner leur mode d'existence contemporain dans les espaces du travail, de l'expertise,

¹ Sont intervenus lors de cet atelier : Christian Bonah (Université Louis Pasteur Strasbourg), Frédéric Boudier (Kings College London), Adam Burgess (University of Kent), Mitchell Dean (Macquarie University Sydney), David Demortain (London School of Economics and Political Science), Jean-Paul Gaudillère (Inserm Villejuif), Claude Gilbert (CNRS Grenoble), Nathalie Jas (Université de Paris Sud), Valérie November (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne), Patrick Peretti-Wattel (Inserm Marseille), Christopher Sellers (Stony Brook University, New York), Jens Zinn (University of Kent). Nous tenons par ailleurs à vivement remercier l'ensemble des participants pour leurs contributions aux échanges.

de la décision et de la conduite des affaires publiques. Aussi importe-t-il de réintroduire cette dimension temporelle, notamment pour rendre compte de l'invisibilité qui caractérisent certains risques : on pense tout particulièrement aux risques professionnels. Par ailleurs, le travail que les individus réalisent de façon plus ou moins organisée ou instituée sur ces risques se déploie dans des espaces très différents, du plus centralisé au plus distribué en termes de relations, du plus local au plus global en termes d'effets. En outre, la constitution des collectifs pertinents de la mise en risque s'accompagne de phénomènes de territorialisation à chaque fois contingent, qu'il s'agisse de risques localisés ou de risques globaux qui s'affranchissent des périmètres étatiques (accident nucléaire, pollutions transfrontalières, changement climatique). Les cadres transnationaux – échelle européenne ou internationale – sont ainsi devenus déterminants dans les activités de production de normes ou d'élaboration de politiques sanitaires et environnementales. La territorialisation de la mise en risque devient un questionnement sur la souveraineté des Etats et sur la généralité des normes.

2.2. Gouverner par le risque

Une deuxième entrée en matière a consisté à faire l'hypothèse que l'on assiste à un mouvement historique qui a vu s'installer le risque comme une catégorie d'analyse et d'intervention pour une très large gamme d'activités humaines.

Cela conduit à saisir dans différents cas de figures comment la catégorie a émergé : dans quel contexte socio-historique ? Suivant quelles modalités, mises en tension des institutions et dynamiques socio-politiques ? Un tel travail suppose de procéder à l'examen des modalités par lesquelles la notion de risque et les modes de gestion qu'elle sous-tend se sont imposés dans divers lieux institutionnels. L'objectif est de contribuer à une analyse de tout un ensemble de débats, de concepts et de dynamiques scientifiques, institutionnelles et politiques qui contribuent à la mise en place d'un gouvernement par le risque qui concrétise une action à distance dans l'instrumentation d'une large gamme d'activités techno-scientifiques. Il s'agit ainsi de caractériser cette gouvernance et de la contextualiser dans un mouvement de réforme avancée des Etats Providence. Pour cela, il semble intéressant de revenir sur l'hypothèse d'une « mise en risque » généralisée, en tentant d'étudier son articulation avec les politiques étatiques de protection de long terme et son usage dans la normalisation et le gouvernement des conduites. C'est un travail d'autant plus nécessaire que l'on assiste à la montée d'un paradoxe important au sein de l'Etat sensé être devenu seulement régulateur : car comment concilier la politisation d'une exigence de sécurité ou de sécurisation des formes de vies, et l'existence d'une individualisation des pratiques dites à risque et l'affirmation d'un droit fondamental à la prise de risque qui caractérise les sociétés modernes ?

2.3. Risques et savoirs

Une troisième entrée a consisté à se situer au niveau des savoirs, de leur production, de leur circulation et de leurs usages dans la mise en risque.

Les savoirs et leurs producteurs jouent un rôle déterminant dans l'identification, la qualification et la connaissance des risques. Si les risques sont théoriques, réels, perçus, etc., leur réalisation suppose toujours une construction qui implique elle-même certaines formes de savoirs. Il paraît donc important de cerner ce rôle des savoirs dans le travail de définition de ce qui fait risque et dans la mise en visibilité (ou invisibilité) de certains phénomènes. A ce titre, un certain nombre d'études seraient importantes à conduire : étude des formes de savoirs produits et mobilisés à chaque mise en risque, étude des cadres cognitifs dans la production sociale et matérielle des savoirs, étude du développement de formes instituées de savoirs scientifique lié à l'action publiques, à la gestion industrielle, ou à des cultures disciplinaires et épistémologiques (statistique, toxicologie, épidémiologie, cyndiniques, *forensics*, écologie). Ce travail qui ne peut qu'être collectif, devant l'ampleur de la tâche, doit conduire à mieux comprendre et analyser le rôle des mobilisations dans la définition de nouveaux problèmes candidats à la mise en risque et dans les engagements et les transformations des champs de savoirs que cela conduit à mettre en place. Les risques émergents sont ainsi de bons opé-

rateurs pour questionner, non seulement le statut des savoirs dans la décision, mais aussi la politique des engagements dans le travail collectif que suppose toute mise en risque.

3. LES FRONTS DE RECHERCHE ÉMERGENTS

Les présentations de travaux ou de programmes et les débats qui s'en sont suivis permettent de faire ressortir quelques grandes lignes de questionnement au sein de la communauté scientifique.

1. Il est apparu indispensable d'introduire un regard historique et généalogique, notamment sur la scientificisation du traitement des risques. On peut ainsi s'intéresser aux techniques de « mise en risque » qui se développent à partir de la fin du 19^e siècle, en lien avec le développement de l'usage des statistiques. Puis du très fort développement de nouvelles approches à partir des décennies 1950-60, en lien avec le déploiement d'industries comme le nucléaire et la chimie, puis l'émergence de controverses, par exemple autour des pesticides ; développement qui ne se dément plus ensuite. Il s'agit, en l'espèce, d'un besoin de mobiliser un regard historique et épistémologique sur la construction des catégories, des disciplines et des dispositifs qui conduisent à cette prégnance des risques aujourd'hui. Mais il

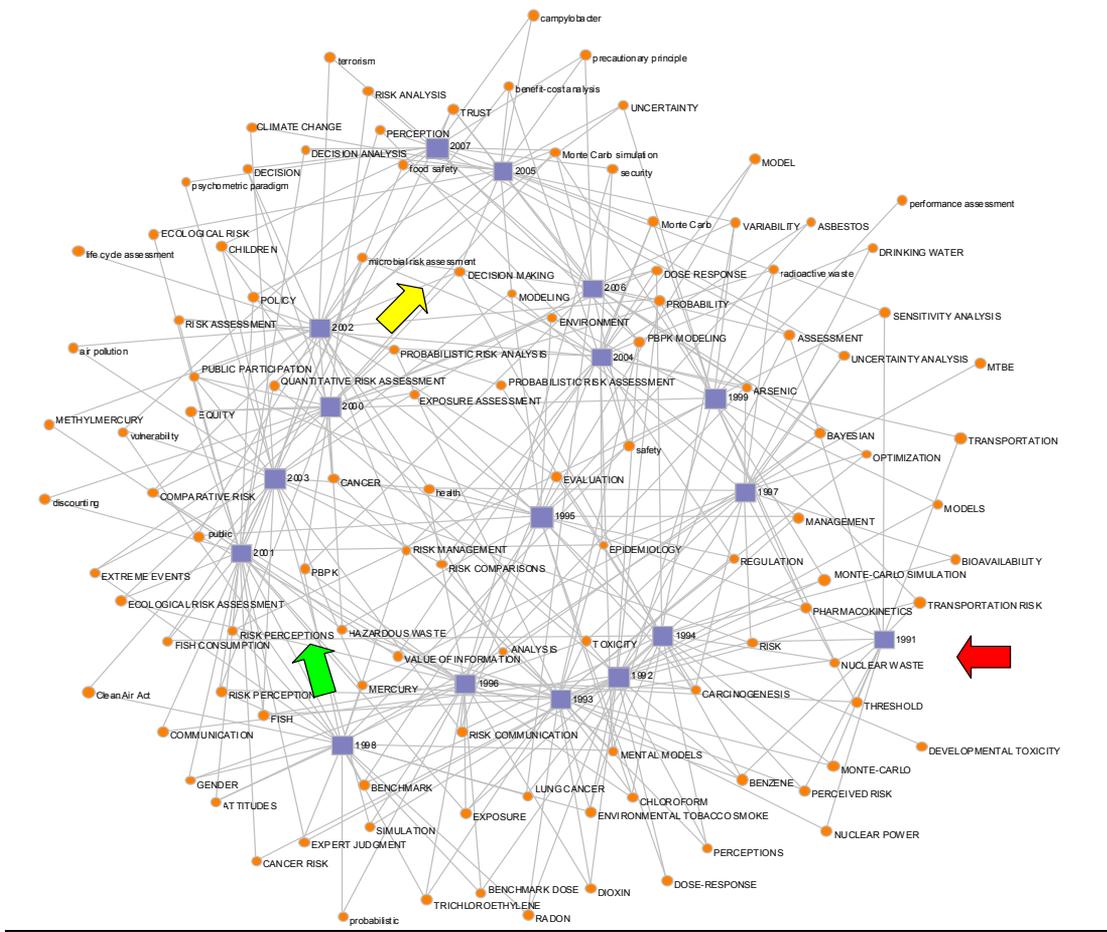
170

Sciences
et
gouvernement
des
risques et
des crises

importe aussi de mieux connaître les méthodologies et les techniques de la fabrication des traces et de la métrologie propre à l'étude scientifique des risques. Il s'agit enfin de mobiliser un travail cartographique et des travaux de sociologie de la connaissance

sur la constitution d'espaces de recherche fortement conduit par l'existence de certains types de risques, sans oublier évidemment un regard réflexif sur les SHS elles-mêmes (cf. figure 1).

Figure 1 - Analyse des mots associés : Réseaux hétérogènes Années/Mots-Clés sur la base des articles de la revue «Risks analysis» - Cartographie réalisée avec le logiciel Réseau LU-X02 d'Aguidel au sein de la plateforme de traitement logiciel de l'IFRIS



Légende. En suivant les années de façon chronologique, les flèches indiquent un mouvement de positionnement des mots-clés par rapport aux années. Ces indications sont ajoutées à la cartographie livrée par RéseauLu-X02

2. Un deuxième trait important qui ressort des discussions est le souci de généraliser le recours au comparatisme. En premier lieu, le caractère prégnant de la catégorie risque invite à ouvrir systématiquement des travaux de comparaisons historiques, afin de mettre en perspective la « nouveauté » de certains risques ou situations de crise. Sans tomber dans un « rien de nouveau sous le soleil », il importe de comparer dans le temps les conditions dans lesquelles émergent des risques comparables, mais aussi les dispositifs auxquels ils donnent lieu et leur histoire. En second lieu, des comparaisons de régimes de régulation des risques entre pays ou entre régions du monde, s'imposent, dans la mesure où il convient de résoudre la tension permanente entre le caractère universel du risque, d'une part, et son inscription dans des sociétés nationales, des cadres institutionnels, voire des scènes locales, d'autre part. Cette comparaison doit aussi porter entre différentes échelles d'action : locales et nationales, mais aussi nationales et régionales, avec le rôle de l'Union européenne, voire internationales, avec l'influence de grandes organisations. Du côté de mise en avant de l'existence d'épistémologie civique, s'affirme le besoin de comparaisons de formes d'engagement, de mobilisation, de critique, de la mise en risque faisant varier des cadres institutionnels ou des situations (pays, régions du monde).

3. Un troisième axe fort concerne les formes et les objectifs d'une action publique face aux risques et aux situations de ris-

que, en allant au-delà d'un compte-rendu de l'exercice nécessaire de la souveraineté au nom de la sécurité des personnes et des biens. Les politistes et les sociologues nous invitent à un regard plus agnostique sur l'action publique, en privilégiant l'étude des effets de précédent dans la mise en risque des dangers et du rôle que jouent les pratiques administratives de la mise en risque, et en appelant à des travaux sur les réseaux de politiques publiques dans les régulations sur les risques et sur la constitution et mobilisation des comités d'experts. Se pose notamment la question de savoir si le risque n'est pas une catégorie parmi d'autres de mise en forme des problèmes publics, une catégorie dont il conviendrait d'analyser les propriétés et les effets. En filigrane, c'est la possibilité d'une culture politique et administrative des risques qui est soulevée.

4. Un quatrième axe fort de développement de recherche est celui qui pourrait cibler les équipements, les dispositifs et les formes de connaissances déployées à distance ou en situations pour prendre en charge des dangers et conduire à une mise en risque pour ainsi dire pratique. Ce genre de préoccupations conduit à centrer l'analyse sur la matérialité des techniques et sur les capacités cognitives de traitement des dangers et des risques. Sont alors concernés l'extraordinaire développement des outils de modélisation et de simulation ainsi que les techniques de représentations et de visualisations des risques, qu'il s'agisse de matérialité spécifique à certaines pratiques

professionnelles mais aussi de plus en plus des représentations partagées. Un tel travail débouche alors sur l'étude des formes d'expertise et de connaissances instituées des risques, mais aussi sur les savoirs et constitutions de contre-expertise, allant jusqu'à la mobilisation du corps et des souffrances comme ultime équipement d'une inscription des maux et des dangers.

5. Si la matérialité de la mise en risque « fait objet », c'est aussi le cas de ce qui concerne la mise en récit des pratiques situées des dangers, des risques, des crises et du rapport à leur rationalisation via la langue de leur gestion effective par des appareils, des routines, des « bonnes pratiques ». Un certain nombre de chercheurs affirment la nécessité de revenir sur l'ordinaire de la prise en charge des dangers et des situations qualifiées « à risques », notamment en convoquant une étude systématique des formes d'argumentation et de discours des acteurs en situation. Le caractère non-situé du discours politique et morale des risques est aussi indiqué comme un objet à étudier à partir de la question de l'émergence de catégories juridiques (on pense bien sûr à la précaution) ou de configurations de droits liés à l'exercice de la responsabilité. C'est aussi au discours de la réparation qu'il s'agit de s'intéresser et aux formes de subjectivation des dispositifs de gestion des risques (apprentissage, résistance, contournements).

6. Enfin, dernière dimension émergente de notre atelier, est celle qui concerne très directement les médias. Le rôle des médias dans les processus de mise en risque et de gestion de risque est souvent considéré comme central par les acteurs, quand ce n'est pas la médiatisation des risques qui devient la cause. Relever l'enjeu d'un dépassement de cette figure simpliste est un objectif que les SHS doivent assumer, qu'il s'agisse : de systématiser un travail de suivi et d'analyse des audiences par rapport au traitement médiatique des problèmes de risque ; d'étudier finement à partir de dossiers ou d'affaires le travail de mise en visibilité ou d'« invisibilisation » des dangers et des risques dans les médias ; d'étudier la façon même dont le rapport à certains « patterns » de médiatisation et de réception devient une composante d'une culture ou d'une contre-culture du risque.

CONCLUSION

Il apparaît nécessaire de produire un effort de recherche collectif conséquent sur un certain nombre de thématiques et de points d'approfondissement, visant notamment à rendre plus nettement compte de la prise en charge des risques par des autorités, des professionnels, des groupes concernés, des personnes, des corps, etc. ; mais surtout des effets sociétaux d'une telle prise en charge qui fonde une véritable « sub-politics » des risques.

Ce que l'atelier révèle c'est l'extraordinaire outil de re-exploration de catégories déjà-là des Sciences Humaines et Sociales que la prégnance des risques et l'effet d'une forme de gouvernamentalité spécifique que cette prégnance semble induire. Cette question du rapport des normes et des processus constitutifs de leur performativité comme des formes de subjectivation

propres à la façon dont ces normes rationalisent par défaut ou par excès la volonté de maîtrise des dangers et de l'incertain invite à aller au-delà d'une première phase de travaux en SHS qui ont plutôt accompagné l'institutionnalisation d'une société du risque jusque dans les « évangiles managériaux » des bonnes pratiques de gestion des risques et des crises.

174

Sciences
et
gouvernement
des
risques et
des crises

Marc BARBIER

Directeur de recherche à l'Institut National de Recherche Agronomique INRA SENS, IFRIS, Paris
barbier @grignon.inra.fr

Olivier BORRAZ

Directeur de recherche CNRS - Sciences Po, CSO, Paris
o.borraz @cso.cnrs.fr

Soraya BOUDIA

Université Louis Pasteur, Strasbourg, IRIST
soraya.boudia @gersulp.u-strasbg.fr

Références

- Cahiers Risques Collectifs et Situations de Crise, 2008. *Santé au travail. Quels nouveaux chantiers pour les sciences humaines et sociales ?* Publications de la MSH-Alpes.
- Adam B., Ulrich Beck U., Joost van Loon J., 2000. *The Risk Society and Beyond: Critical Issues for Social Theory*, Sage.
- Borraz O., Gilbert C., Joly PB., 2005. *Risques, crises et incertitudes : pour une analyse critique*. Publications de la MSH-Alpes.
- Borraz O., 2008. *Les politiques du risque*, Presses de Sciences Po.
- Bouder F., David Slavin D., Ragnar Löfstedt R., 2007. *The Tolerability of Risk: A New Framework for Risk Management*, Earthscan.
- Boudia S., Jas N., 2007. Risk and 'Risk Society' in Historical Perspective, numéro spécial de *History and Technology*, 23(4).
- Burgess A., 2004. *Cellular Phones, Public Fears, and a Culture of Precaution*, Cambridge University Press.
- Chateauraynaud F. et Torny D., 1999. *Les sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Editions de l'EHESS, Paris.
- Jaeger C., Renn O., Rosa E.A., 2001. *Risk, Uncertainty, and Rational Action*, Earthscan.
- Dean, M., 1999. *Governmentality: Power and Rule in Modern Society*, Sage.
- Demortain D., à paraître. Standardising through concepts. The power of scientific experts in international standard-setting, *Science and Public Policy*.
- Franklin (J.) (ed.), *The Politics of Risk Society*, Polity Press, 1998.
- Gilbert C. (eds.), 2002. *Risques collectifs et situations de crise: Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, L'Harmattan.
- Godard O., Henry C., Lagadec P. et Michel-Kerjan E., 2002. *Traité des nouveaux risques. Précaution, risque, assurance*, Gallimard.
- Granjou C., Barbier M., 2009. *Les métamorphoses de l'expertise, Entre Crises et Précaution, l'évaluation des risques liés aux prions*, Editions QUAE, Coll. Natures Sociales (à paraître)
- Hilgartner S., 2000. *Science on Stage: Expert Advice as Public Drama*, Stanford: Stanford University Press.
- Hood C., Rothstein H. et Baldwin R., 2001. *The Government of Risk. Understanding Risk Regulation Regimes*, Oxford University Press.
- Hutter B. et Power M. (eds), 2005. *Organizational encounters with risk*, Cambridge University Press.
- Jasanoff S., 2005. *Designs on Nature : Science and Democracy in Europe and the United States*, Princeton University Press.
- Lash S., Szerszynski B., Wynne B., 1996. *Risk, Environment and Modernity: Towards a New Ecology*, Sage.

- Linnerooth J. Lofstedt R.E., Sjöstedt G., 2001. *Transboundary Risk Management*, Earthscan.
- Löfstedt R. et Frewer L. (eds), 1998. *Risk and modern society*, Earthscan.
- Luhmann N., 2005. *Risk: A Sociological Theory*, Aldine Transaction.
- Lupton D. 1999. *Risk*, Routledge.
- Markowitz G. and Rosner D., 2002. *Deceit and Denial: The Deadly Politics of Industrial Pollution*, University of California Press.
- McDaniels T., Small M.J., 2004. *Risk Analysis and Society: An Interdisciplinary Characterization of the Field*
- Mitman G., Murphy M. and Sellers Ch. (eds), 2004. *Landscape of Exposure: Knowledge and Illness in Modern Environment*, Osiris, 19.
- Morgan M.G., Fischhoff B., Bostrom A., Atman C.J., 2002. *Risk Communication: A Mental Models Approach*, Cambridge University Press
- Noiville C., 2003. *Du bon gouvernement des risques*, PUF.
- November V., 2002. *Les territoires du risque : le risque comme objet de réflexion géographique*. Peter Lang.
- O'Malley P,(Eds). 2006. *Governing Risks*, Ashgate.
- O'Malley P, 2004. *Risk , Uncertainty and Government*. Cavendish Press/Glasshouse
- Peretti-Watel P., 2000. *Sociologie du risque*, Armand Colin.
- Pidgeon N., Kasperson R.E., Slovic P., 2003. *The Social Amplification of Risk*, Earthscan.
- Power M., 2004. *The Risk Management of Everything: Rethinking the Politics of Uncertainty*, Demos
- Power M., 2007. *Organized Uncertainty. Designing a World of Risk Management*, Oxford University Press.
- Renn O., Rohrman B., 2000. *Cross-cultural Risk Perception: A Survey of Empirical Studies*, Springer.
- Renn O., 2007. *Risk Governance. Coping with Uncertainty in a Complex World*, Earthscan.
- Rothstein H., 2003. "Neglected Risk Regulation: The institutional attenuation phenomenon". *Health, Risk and Society*, 5, 1, p. 85-103
- Rothstein H., Huber M., Gaskell G., 2006. "A Theory of Risk Colonization: the Spiralling regulatory Logics of Societal and Institutional Risk". *Economy and Society*, 35, 1, p. 91-112.
- Sellers C., 1997. *Hazards of the Job: From Industrial Disease to Environmental Health Science*, University of North Carolina Press.
- Setbon M. (ed.), 2004. *Risques, sécurité sanitaire et processus de décision*, Elsevier.
- Siegrist M., Timothy C. Earle T.C., Heinz Gutscher H., 2007. *Trust in Cooperative Risk Management: Uncertainty and Scepticism in the Public Mind*, Earthscan.
- Slovic P. (ed.), 2000. *The Perception of Risk*, Earthscan.
- Taylor-Gooby P. and Zinn J. (eds), 2006. *Risk in social science*, Oxford University Press.

176

Sciences
et
gouvernement
des
risques et
des crises

